

---

## Articles

- 1 **Éditorial** : La prison et rien d'autre,  
par *Benoît Van Keirsbilck*
- 3 **Tribune** : Libre opinion - Notre enfant-soldat à nous...,  
par *Nadja Pollaert* et *Guillaume Landry*
- 4 La déjudiciarisation : un mode de traitement de la délinquance juvénile en Belgique,  
par *Héloïse Tracqui*, *Jean-Vincent Couck* et *Isabelle Ravier*
- 13 Mineurs délinquants : la Wallonie aide, la Flandre punit ?  
par *Eef Goedseels*
- 18 Manque de places en IPPJ : une analyse juridique,  
par *Céline Van Damme*

---

## Fiche - JDJ

- 40 Les relations sexuelles chez les mineurs au vu de la loi,  
par *Sandrine Dallemagne* et *Corinne Villée*

---

## Travaux parlementaires

- 37 Question de M. Damien Yzerbyt à Mme Évelyne Huytebroeck, ministre de la Jeunesse, intitulée «*Prise en charge des mineurs étrangers non accompagnés*»
- 38 Question de M. Benoît Langendries à Mme Évelyne Huytebroeck, ministre de la Jeunesse, intitulée «*Organisation de formations à l'arbitrage en faveur des jeunes pris en charge par les services agréés de l'Aide à la jeunesse*»
- 39 Question de M. Pierre Migisha à Mme Évelyne Huytebroeck, ministre de la Jeunesse, intitulée «*Évaluation des projets pédagogiques des IPPJ*»

---

## Jurisprudence

### Civ. Anvers (5<sup>ème</sup> ch.) – 3 avril 2009

État civil – Sexe – Transsexuel – Acte portant mention du nouveau sexe – Adaptation du sexe possible et justifiée au point de vue médical – Notion

45

### Anvers (10<sup>ème</sup> ch.) – 21 janvier 2009

Preuve en matière pénale – Moyens de preuve – Protection de la jeunesse – Rapports du service social du tribunal de la jeunesse – À écarter des débats

45

### J.P. Molenbeek-St.-Jean – 14 avril 2009

Pension alimentaire – Parent pour son enfant – Enfant handicapé – Coût d'entretien – Plus élevé que pour un enfant en bonne santé – Frais extraordinaires d'entretien – Notion – Arriérés – Rétroactivité – Condition

45

### Pol. Bruges (2<sup>ème</sup> ch. Civile) – 24 juin 2008

Responsabilité aquilienne – Grand-mère qui a la surveillance d'un enfant de 25 mois – Ne pas le tenir par la main sur la digue de mer

45